



Vous cessez votre activité

Dernière mise à jour le : 18 Déc 2017



La radiation du Tableau de l'Ordre signifie du même coup que vous n'êtes plus cotisant de la Cavec.

Les attestations de radiation des instances professionnelles font foi pour établir la date d'effet de votre radiation au niveau du paiement des cotisations à la Cavec.

Mot-clés : adhérents; radiation

Prolongements

- [» Le cumul emploi-retraite](#)
- [» Le calcul et le paiement de votre retraite](#)

Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du Congrès de l'Ordre à Paris](#)
- 23 Juillet 2019
- [Elections du conseil d'administration de la Cavec en 2019](#)
- 02 Septembre 2019

[+ d'actu](#)